

**DE L'ORDRE DES MOTS
DANS LES LANGUES
ANCIENNES COMPARÉES
AUX LANGUES MODERNES**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649767601

De l'Ordre des Mots Dans les Langues Anciennes Comparées aux Langues Modernes by Henri Weil

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

HENRI WEIL

**DE L'ORDRE DES MOTS
DANS LES LANGUES
ANCIENNES COMPARÉES
AUX LANGUES MODERNES**

DE

L'ORDRE DES MOTS

DANS

LES LANGUES ANCIENNES

COMPARÉES AUX LANGUES MODERNES.

INTRODUCTION.¹

On s'est proposé de traiter dans cet essai de l'ordre suivant lequel peuvent se succéder soit les mots, soit les groupes de mots qui servent à la formation de la phrase. Les mots sont les signes des idées : traiter de l'ordre des mots est donc, en quelque sorte, traiter de l'ordre des idées : de ce point de vue notre sujet peut prendre quelque importance. Les grammairiens se sont beaucoup occupés des mots considérés isolément ; ils en ont étudié l'enchaînement syntaxique ; mais la plupart n'ont pas donné une grande attention à l'ordre dans lequel les mots peuvent se succéder. Pourtant l'étude de cette succession semblerait être une partie assez considérable de la grammaire : car la grammaire a pour objet d'expliquer comment la pensée se traduit par la parole ; la pensée est dans un mouvement perpétuel ; la marche de la parole ne saurait donc être raisonnablement négligée.

1. Nous cédon's à un désir exprimé par l'honorable éditeur de la *Collection philologique*, en laissant réimprimer aujourd'hui un essai publié en 1844. Faute de loisir nous n'avons pu y introduire qu'un petit nombre d'additions et de modifications.

●

Avant d'entrer dans notre sujet, jetons un coup d'œil rapide sur ce qu'en ont dit les anciens et les modernes. Parmi les anciens, Denys d'Halicarnasse a consacré un traité particulier à la σύνθεσις ὀνομάτων; Cicéron, dans l'*Orator* et dans ses autres écrits de rhétorique, et Quintilien, dans ses *Institutiones oratoriae*, traitent assez longuement de la *compositio verborum*. Ils s'accordent tous les trois à reconnaître l'importance de ce sujet; Denys surtout va jusqu'à prétendre que le choix même des termes n'est pas d'une conséquence aussi grande que l'ordre dans lequel on les arrange. Ce qui décide de cet ordre, ce serait, à entendre les rhéteurs anciens, le concours plus ou moins harmonieux des lettres placées à la fin et au commencement des mots qui se suivent (*conglutinatio verborum*), le mouvement rythmique produit par la succession de syllabes longues et brèves (*numerus*), des motifs enfin tirés de l'euphonie et dont l'oreille seule peut juger.

Si cela était vrai, si en effet l'ordre des mots était entièrement ou presque entièrement du ressort de l'oreille (et les autorités les plus respectables l'affirment), on aurait mieux fait sans doute d'exclure de ces recherches le grec et le latin. Nous ne connaissons plus la prononciation exacte de ces langues, nous la reproduisons encore beaucoup moins que nous ne la connaissons; de plus, l'euphonie varie avec les organes et les habitudes des peuples. Il y a pour l'oreille française d'autres convenances que pour l'oreille anglaise ou allemande; à plus forte raison un assemblage de mots réputés harmonieux de nos jours aurait bien pu ne pas l'être pour Cicéron ou pour Périclès. Nous sommes donc aussi mal placés qu'il est possible pour juger de l'euphonie d'une phrase grecque ou latine. Et pourtant, on ne saurait le nier, quiconque est un peu versé dans les langues anciennes, ressent le charme particulier qui résulte de l'arrangement de la phrase chez les prosateurs classiques, et, qui plus est, il essaie de les imiter et se pique d'écrire plus ou moins bien la

langue de Cicéron ou celle de Démosthènes. De deux choses l'une : ou il y a un aveuglement bien extraordinaire de la part des écrivains modernes, ou les maîtres antiques de l'art oratoire n'ont pas recherché et démêlé toutes les causes de cette disposition, dont ils avaient le sentiment le plus intime. On devine que celui qui entreprend de déterminer les principes de cette disposition doit pencher vers ce dernier avis. Il y a de la hardiesse, sans doute, à prétendre mieux juger du grec et du latin que Denys et que Cicéron ; mais il n'y en a pas autant qu'on pourrait le croire au premier abord. Il arrive tous les jours que les hommes qui possèdent le plus parfaitement un certain art, qui en ont le sentiment le plus vif, le plus infaillible, exposent les procédés de cet art d'une manière moins satisfaisante que ceux qui cherchent à s'en rendre maîtres par l'étude : ceux-là en jugent par le tact, c'est-à-dire d'une manière sûre quant à la pratique, confuse quant à la théorie ; ceux-ci en jugent par l'entendement, qui peut être insuffisant dans la pratique, mais qui est excellent dans la théorie. Nous ne prenons guère la peine d'approfondir par le raisonnement les choses dont nous sommes assez pénétrés pour ne pas nous méprendre à leur égard ; mais nous étudions à fond les choses que nous ne pouvons saisir que par l'étude. Voilà mon excuse si j'ose soutenir que les anciens n'ont pas toujours assez approfondi les lois secrètes d'un art qu'ils appliquaient en maîtres. Essayons de prouver par un exemple ce que nous venons de soutenir.

Cicéron, au chapitre 54 de l'*Orator*, cite le passage suivant tiré d'un discours du tribun C. Carbon. *O Marce Druse, patrem appello : tu dicere solebas sacram esse rempublicam ; quicumque eam violavissent, ab omnibus esse ei pœnas persolutas. Patris dictum sapiens temeritas filii comprobavit.* Et il ajoute : « La chute de cette phrase, terminée par un dichorée, a valu à l'orateur des applaudissements étonnants. Je demande

si ce n'est pas le nombre oratoire qui en était la cause. Changez l'ordre des mots, dites par exemple : *comprobavit filii temeritas*, — il n'y aura plus d'effet. Pourtant les mots sont les mêmes, le sens est le même. C'est que l'esprit en est satisfait, mais que les oreilles ne le sont pas. » Cicéron a fait remarquer autre part (ch. 59) que ce que l'on appelle *nombreux* en prose, ne se fait pas toujours par le nombre proprement dit; on peut se servir de cette remarque contre son auteur même. D'abord il est bien sûr que l'ordre des mots : *comprobavit filii temeritas* ne choque l'oreille aucunement. Changée ainsi, la phrase se trouve terminée par un péan, rythme que Cicéron recommande ailleurs, et qu'Aristote et d'autres mettent au premier rang. Aussi sommes-nous tout à fait convaincu que ce n'est ni le péan, ni le dichorée qui rend languissante cette tournure-ci, et celle-là magnifique. Ce n'est pas le rythme des syllabes, c'est la succession des idées qui est la cause de cet effet. En plaçant, comme Carbon l'a fait, le verbe à la fin, la phrase s'arrondit, et les termes opposés *sapiens* et *temeritas* se heurtent l'un contre l'autre. La sagesse du père, la témérité du fils, quel est le rapport qui existe entre ces termes opposés? Se sont-ils combattus, détruits? Non, *comprobavit*, l'un a été la preuve et la confirmation de l'autre. Nous ne nierons pas pourtant que le jugement de l'oreille n'entre pour beaucoup dans l'arrangement de la phrase; mais nous croyons que ce jugement de l'oreille cache souvent un jugement de l'esprit.

L'ordre des mots, soumis de la sorte à la compétence de l'oreille, échappait à la grammaire proprement dite. Cependant nous voyons dans l'antiquité même l'esprit systématique des grammairiens se prendre, quoique faiblement encore, à cette partie si importante du langage. Nous en voyons quelques-uns, en dépit de l'usage, s'appliquer à établir des lois qui leur avaient paru les seules logiques et naturelles. Denys d'Halicarnasse s'attribue l'invention d'un

système artificiel, qui cependant pourrait bien être emprunté d'un grammairien plus ancien. D'après ce système¹, les substantifs exprimant la substance devraient précéder les verbes qui n'expriment que l'accident; les verbes à leur tour devraient être placés avant les adverbcs, puisque, dit-il, l'action est antérieure de sa nature aux circonstances de manière, de lieu, de temps, etc.; les adjectifs devraient suivre les substantifs, l'indicatif devrait précéder les autres modes, etc. Mais le rhéteur grec a hâte d'ajouter que cette doctrine, bien que spécieuse, est réfutée par l'expérience, qu'il ne faut y attacher aucune importance, qu'elle n'est d'aucune valeur positive. Quintilien (IX, IV, 24) fait mention du même système, mais il le rejette également comme trop recherché et contraire à l'expérience. Toutefois les grammairiens ne se départirent pas de ces idées. L'auteur du traité de *Elocutione*, recommande l'ordre des mots qu'il appelle naturel (φυσική τάξις), et celui-ci ne parle plus de substantifs et de verbes, mais il a en vue, ses expressions en font foi, ce qu'on appelle maintenant le sujet² et l'attribut.

1. De Comp. Verb., c. 5 : Τὰ δνόματα τάττειν πρό τῶν ἰημάτων. Il est inexact de traduire, comme on l'a fait, *placer le sujet avant le verbe*. A la vérité Aristote (*de Interpretatione*, c. 2) se sert du terme *ἄνωμα* pour désigner le nominatif seul, et il en distingue les cas obliques, qu'il appelle *κλίσεις δνόματος*; mais Denys prouve par ses exemples (*μῆνιν ἄειδε*) qu'il ne fait pas cette distinction. Aurait-il mal compris la doctrine du philosophe dont il empruntait les idées? Un passage analogue de Priscien nous le fait soupçonner. Ce grammairien dit dans les *Inst. gram.*, XVII, § 105 (p. 1082 P.) : *Sciendum tamen quod recta ordinatio exigit, ut pronomen vel nomen præponatur verbo, ut ego et tu legimus, Virgilius et Cicero scripserunt, quippe cum substantia et persona ipsius agentis vel patientis, quæ per pronomen vel nomen significatur, prior esse debet naturaliter quam ipse actus, qui accidens est substantiæ. Licet tamen et præpostere ea proferre auctorum usurpatione fretum*. En rapprochant de ce texte les termes dont se sert Denys : Τὰ μὲν γὰρ (δνόματα) τὴν οὐσίαν δηλοῦν, τὰ δὲ (ῥήματα) τὸ συμβεβηκός· προτέρως δεῖναι τῇ φύσει τὴν οὐσίαν τῶν συμβεβηκότων, on dirait que les deux auteurs ont puisé à la même source.

2. Demetrius, de *Eloc.*, § 199, sqq. (Walz, *Rhetores græci*, t. IX, p. 564) : Τὸ περί ὅ, l'objet dont il est question. Ἦτοι ἀπὸ τῆς ὁρθῆς

Ce rhéteur se sert d'expressions exagérées pour établir une théorie que lui-même n'a pas pratiquée dans le traité qui la renferme. Il pense que toute proposition qui ne commence pas par son sujet, manque de clarté et met à la torture (βάσανον παρέχει) celui qui parle comme celui qui écoute. Hermogène paraît appliquer à la période ce même principe analytique, lorsqu'il parle d'un ordre direct (δρθότης) et d'un ordre indirect (πλαγιασμός)¹.

Ces théories qui, comme on le voit, sont celles des grammairiens modernes², paraissent n'avoir pas reçu un grand développement chez les anciens. Un fait pourtant n'a jamais pu échapper à l'attention de ceux qui ont réfléchi sur le langage : il arrive très-souvent en grec et en latin qu'on sépare des mots qui évidemment forment ensemble un groupe syntaxique. Cet accident de langage dut être remarqué aussitôt que l'on eut constaté l'existence dans la langue des genres, des nombres, des cas et des terminaisons qui servent à exprimer ces rapports. En effet le terme technique d'hyperbate se lit déjà dans Platon, avec le même sens qu'on y a toujours attaché depuis³. Les anciens sophistes, on ne saurait en douter, avaient été les premiers à faire cette observation grammaticale, et Platon empruntait ce terme à ses adversaires⁴.

ἀρχιόν, ἢ ἀπὸ τῆς αἰτιατικῆς ὡς τὸ λέγεται Ἐπίδαμνον..., il faut commencer ou par le nominatif, ou par l'accusatif dans les phrases où l'infinitif est construit avec un sujet à l'accusatif.

1. *De formis orationis*, 1, 3. On reviendra plus bas sur ce passage.

2. Quant aux grammairiens du moyen-âge, voyez Thurot, *Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales du moyen-âge*, p. 341 et suivantes. Nous devons à l'amitié de l'auteur de cet ouvrage cette indication ainsi que d'autres remarques qui nous ont été utiles.

3. *Protagoras*, p. 343 E.

4. C'est à l'hyperbate que se rapportent les explications des anciens scholiastes, qui commencent par ces formules consacrées : *Ordo est, τὸ ἐπὶ* ; ces interprètes ne font que rapprocher les éléments du même groupe grammatical. Il y a loin de là à nos constructions analytiques.